

**AUDIT  
CONSULTANT**

**LOU MENAS**

Place de Waldems

05500 SAINT BONNET

**Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2019

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

## Exercice clos le 31/12/2019

A l'assemblée générale de l'association LOU MENAS

### **I) Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LOU MENAS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

### **II) Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III) Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV) Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **V) Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **VI) Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

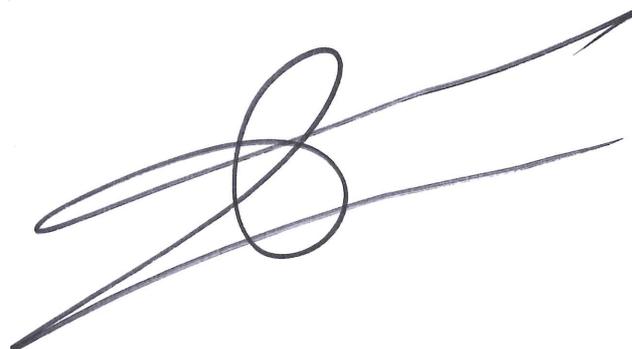
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à MARSEILLE, le 06/04/2020

Le commissaire aux comptes

Pour AUDIT CONSULTANT

David CALVET

A handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

## ANNEXE

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

1708

**B I L A N - A C T I F**

ASSOCIATION LOU MENAS

31 DECEMBRE 2019



INTITULES	BRUT	DEPR./AMORT.	NET	31/12/18
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
CONCESSIONS, BREV&DROITS SIMIL 2050000 Concessions brevets licences	2.016	2.016		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
INST. TECHN, MAT & OUTIL INDUST. 2150000 Materiel outillage	27.484	13.054	14.430	
AUTRES IMMOBILIS. CORPORELLES				
2181000 Install generales amenagemen	74.888	70.228	4.660	7.776
2183000 Mat de bureau et informatiqu	6.847	6.817	30	305
2184000 Mobilier	10.104	10.104		
<b>TOTAL AUTRES IMMOBILIS. CORPORELLES</b>	<b>91.839</b>	<b>87.149</b>	<b>4.690</b>	<b>8.081</b>
<b>*** TOTAL</b>	<b>121.339</b>	<b>102.219</b>	<b>19.120</b>	<b>8.081</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>CREANCES</b>				
USAGERS ET COMPTES RATTACHES 4110000 Adherents	3.361		3.361	2.663
AUTRES CREANCES				
4670000 Debiteurs divers				14
4687000 Produits a recevoir	73.724		73.724	67.424
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>	<b>73.724</b>		<b>73.724</b>	<b>67.438</b>
<b>DIVERS</b>				
VALEURS MOBIL. DE PLACEMENT				
5081000 Livrets d epargne crca	136.122		136.122	132.510
5082000 Livret a	86.715		86.715	86.070
<b>TOTAL VALEURS MOBIL. DE PLACEMENT</b>	<b>222.837</b>		<b>222.837</b>	<b>218.580</b>
DISPONIBILITES				
5110001 Encaissement cesu	195		195	
5120000 Banque credit agricole	5.236		5.236	16.742
5300000 Caisse	21		21	27
<b>TOTAL DISPONIBILITES</b>	<b>5.452</b>		<b>5.452</b>	<b>16.769</b>

**AUDIT CONSULTANT**  
Commissaire aux Comptes

1708

**B I L A N - A C T I F**

ASSOCIATION LOU MENAS

31 DECEMBRE 2019



I N T I T U L E S	B R U T	D E P R . / A M O R T .	N E T	31/12/18
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b> 4860000 Charges constatees avance	1.355		1.355	1.515
<b>*** TOTAL</b>	306.729		306.729	306.965
<b>ECARTS DE CONVERSION ACTIF</b>	1		1	
<b>*** TOTAL ACTIF</b>	428.069	102.219	325.850	315.046

**AUDIT CONSULTANT**  
 Commissaire aux Comptes

1708

**B I L A N - P A S S I F**

ASSOCIATION LOU MENAS

31 DECEMBRE 2019

**I N T I T U L E S**

31/12/19

31/12/18

**AUDIT CONSULTANT**  
Commissaire aux Comptes**FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES****REPORT A NOUVEAU**

1100000 Report a nouveau

270. 019

269. 597

**R E S U L T A T D E L' E X E R C I C E**

490 EX

422 EX

**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

1311901 Subv caf 2019 lits

4. 096

1311902 Subv comcom 2019 lits

4. 202

1391901 Subv caf 2019 inscr a resul

( 166)

1391902 Subv comcom 2019 inscr a resu

( 170)

**TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

7. 962

**\*\*\* TOTAL**

278. 471

270. 019

**D E T T E S****DETTES FISCALES ET SOCIALES**

4282000 Conges a payer

20. 839

17. 686

4283000 Interressement a payer

393

4310000 Urssaf

5. 349

5. 375

4372000 Mutuelle

98

4373100 Malakoff mederic

1. 928

1. 942

4373500 Chorum prevoyance

1. 321

1. 072

4382000 Organ.sociaux chg social/cp

4. 591

4. 386

4387000 Forfait social a payer

79

4471300 Uniformation form. continue

5. 086

4. 346

4471400 Pas prelevement a la source

359

**TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES**

39. 945

34. 905

**AUTRES DETTES**

4686000 Charges a payer diverses

7. 434

10. 122

**\*\*\* TOTAL**

47. 379

45. 027

**\*\*\* TOTAL PASSIF**

325. 850

315. 046

1708

## COMPTES DE RESULTAT

ASSOCIATION LOU MENAS

31 DECEMBRE 2019


 AUDIT CONSULTANT  
 Commissaire aux Comptes

INTITULES	31/12/19	% C.A.	31/12/18	% C.A.
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<b>PRODUITS D'ACTIVITES</b>				
7061100 Partic parents multi accueil	61.598	15,12 %	64.030	16,20 %
7061200 Partic parents alsh	33.293	8,17 %	33.858	8,56 %
7062000 Prest service unique caf	169.381	41,59 %	164.303	41,58 %
7062010 Prestations caf ram	9.783	2,40 %	9.507	2,40 %
7062020 Prestation caf alsh	8.598	2,11 %	8.526	2,15 %
7063000 Prest service msa	17.353	4,26 %	10.013	2,53 %
7063010 Prestation msa ram	489	0,12 %	475	0,12 %
7063020 Msa psu alsh	1.652	0,40 %	1.521	0,38 %
7088000 Produits divers	4.385	1,07 %		
7088100 Prod divers f de paie	465	0,11 %	525	0,13 %
7088200 Prod divers ventes diverses	1.337	0,32 %	5.216	1,32 %
<b>TOTAL PRODUITS D'ACTIVITES</b>	<b>308.334</b>	<b>75,71 %</b>	<b>297.974</b>	<b>75,41 %</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>308.334</b>	<b>75,71 %</b>	<b>297.974</b>	<b>75,41 %</b>
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>				
7404000 Subv conseil departemental	3.000	0,73 %	2.400	0,60 %
7404010 Subv conseil general ram	5.313	1,30 %	3.673	0,92 %
7404020 Subv conseil general alsh			450	0,11 %
7460000 Subv fonction comcom	66.200	16,25 %	66.200	16,75 %
7460010 Subv comcom ram	6.800	1,66 %	6.800	1,72 %
7460020 Subv comcom alsh	17.600	4,32 %	17.600	4,45 %
<b>TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>98.913</b>	<b>24,28 %</b>	<b>97.123</b>	<b>24,58 %</b>
<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>				
7910000 Transfert de charg d'exploit	1.020	0,25 %	1.208	0,30 %
7911000 Rembours. ij prevoy.	576	0,14 %	406	0,10 %
7912000 Transf chg avantage mut enf	67	0,01 %	66	0,01 %
7913000 Rembour. unification	5.304	1,30 %	6.127	1,55 %
7913010 Rembt formation ram			369	0,09 %
7914000 Transf chg ckq kdo	495	0,12 %	680	0,17 %
<b>TOTAL TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>7.462</b>	<b>1,83 %</b>	<b>8.856</b>	<b>2,24 %</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>				
7560000 Adhesions	4.189	1,02 %	4.241	1,07 %
7560020 Adhesions alsh	714	0,17 %	714	0,18 %
7582000 Produits de reversion udaf	779	0,19 %	707	0,17 %
7583000 Differences de reglement	44	0,01 %	28	
7584000 Part parents taxi poney	171	0,04 %	214	0,05 %
7585000 Mise a dispo locaux com com	18.000	4,41 %	17.154	4,34 %
7585100 Mise a dispo locaux mairie	1.500	0,36 %	1.500	0,37 %
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS</b>	<b>25.397</b>	<b>6,23 %</b>	<b>24.558</b>	<b>6,21 %</b>
<b>**TOTAL PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>440.106</b>	<b>108,06 %</b>	<b>428.511</b>	<b>108,45 %</b>

INTITULES	31/12/19	% C.A.	31/12/18	% C.A.
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>ACHATS MAT.PREM.&amp;AUTRES APPROV</b>				
6017000 Petites fournitures (jeux)	138	0,03 %	311	0,07 %
6023000 Fournitures d'activites	384	0,09 %	1.145	0,28 %
6023010 Fournitures d'activites ram	300	0,07 %	64	0,01 %
6023020 Fournitures d'activites alsh	2.239	0,54 %	3.434	0,86 %
<b>TOTAL ACHATS MAT.PREM.&amp;AUTRES APPROV</b>	<b>3.061</b>	<b>0,75 %</b>	<b>4.954</b>	<b>1,25 %</b>
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXT.</b>				
6050000 Achats petits equipements	712	0,17 %	598	0,15 %
6050010 Petit equipement ram	20		835	0,21 %
6050020 Petit equip. alsh	280	0,06 %	274	0,06 %
6061000 Electricite-gaz-eau	4.822	1,18 %	5.619	1,42 %
6061100 Electricite	1.734	0,42 %	1.707	0,43 %
6063000 Fournitures d'entretien	2.139	0,52 %	2.165	0,54 %
6064000 Fournitures administratives	801	0,19 %	656	0,16 %
6064010 Fournitures bureau ram			30	
6064020 Fournitures bureau alsh			37	
6068000 Fournitures non stockables	1.892	0,46 %	918	0,23 %
6068010 Fourn. non stock. ram	10		236	0,05 %
6068020 Fourn. non stockees alsh	154	0,03 %	61	0,01 %
6068100 Achats couches	2.063	0,50 %	1.988	0,50 %
6068200 Achats repas	31.554	7,74 %	30.549	7,73 %
6111000 Sorties a l'exterieur	174	0,04 %	552	0,13 %
6111020 Sorties exterieur alsh	2.171	0,53 %	2.445	0,61 %
6112000 Menage locaux	6.956	1,70 %		
6112020 Menage locaux alsh	1.618	0,39 %		
6130000 Locations (salle sono...)	2.430	0,59 %	3.155	0,79 %
6130010 Locations materiel ram	152	0,03 %		
6130020 Location materiel alsh	456	0,11 %	557	0,14 %
6150000 Entretien et reparations	1.975	0,48 %	968	0,24 %
6150020 Entretien reparation alsh	69	0,01 %	1.247	0,31 %
6156000 Maintenance informatique	2.314	0,56 %	2.348	0,59 %
6156010 Maint. informatique ram			319	0,08 %
6156020 Maint informatique alsh	86	0,02 %		
6160000 Primes d'assurance	1.591	0,39 %	1.434	0,36 %
6160010 Assurances ram	273	0,06 %	261	0,06 %
6160020 Assurances alsh	962	0,23 %	973	0,24 %
6170000 Analyse	1.729	0,42 %	420	0,10 %
6180000 Divers - documentation	216	0,05 %	69	0,01 %
6180010 Documentation ram	192	0,04 %	55	0,01 %
6180020 Documentation alsh	55	0,01 %		
6185000 Frais de formations	4.975	1,22 %	5.052	1,27 %
6185010 Frais formation ram	37		300	0,07 %
6226010 Interv et honor. ram			212	0,05 %
6226020 Intervenants alsh	2.070	0,50 %	2.491	0,63 %
6226100 Honoraires comptables	1.166	0,28 %	1.166	0,29 %
6226200 Honor. commissaire aux cptes	2.272	0,55 %	2.227	0,56 %
6226210 Honoraires cac +compta s/ram	215	0,05 %		
6226220 Honoraires cac +compta s/alsh	645	0,15 %		
6241000 Transports lies aux activite	795	0,19 %	775	0,19 %
6241020 Transports activites alsh	2.460	0,60 %	1.766	0,44 %

AUDIT CONSULTANT  
Commissaire aux Comptes

## COMPTES DE RESULTAT

ASSOCIATION LOU MENAS

31 DECEMBRE 2019

AUDIT CONSULTANT  
Commissaire aux Comptes

INTITULES	31/12/19	% C.A.	31/12/18	% C.A.
6251000 Frais de déplacements	1.326	0,32 %	1.779	0,45 %
6251010 Frais déplacement ram	1.229	0,30 %	1.144	0,28 %
6251020 Frais déplacement alsh	135	0,03 %	46	0,01 %
6257000 Receptions	604	0,14 %	611	0,15 %
6257010 Receptions ram	206	0,05 %	168	0,04 %
6260000 Telecommunications	588	0,14 %	540	0,13 %
6260010 Telephone internet ram	513	0,12 %	554	0,14 %
6260020 Frais telecommunication	15		90	0,02 %
6261000 Frais postaux			295	0,07 %
6261010 Frais postaux ram	5			
6261020 Frais postaux alsh	278	0,06 %	86	0,02 %
6270000 Services bancaires	320	0,07 %	261	0,06 %
6270010 Services bancaires ram	20		16	
6270020 Services bancaires alsh	60	0,01 %	49	0,01 %
6281000 Cotis. synd. et profess.	1.487	0,36 %	698	0,17 %
6281010 Cotisat' synd & prof ram	93	0,02 %	44	0,01 %
6281020 Cotisat' synd & prof alsh	279	0,06 %	131	0,03 %
<b>TOTAL AUTRES ACHATS ET CHARGES EXT.</b>	<b>91.393</b>	<b>22,44 %</b>	<b>80.977</b>	<b>20,49 %</b>
<b>IMPOTS, TAXES &amp; VERS. ASSIMILES</b>				
6313000 Form continue unific	4.939	1,21 %	4.928	1,24 %
6313010 Form prof continue ram	304	0,07 %	286	0,07 %
6313020 Formation continue alsh	996	0,24 %	908	0,22 %
<b>TOTAL IMPOTS, TAXES &amp; VERS. ASSIMILES</b>	<b>6.239</b>	<b>1,53 %</b>	<b>6.122</b>	<b>1,54 %</b>
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>				
6410000 Salaires	192.198	47,19 %	190.167	48,13 %
6410010 Salaires ram	12.758	3,13 %	12.008	3,03 %
6410020 Salaires alsh	41.864	10,27 %	38.135	9,65 %
6412000 Variation congés payés	3.153	0,77 %	(373)	0,09 %
6415000 Intéressement	393	0,09 %		
<b>TOTAL SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	<b>250.366</b>	<b>61,47 %</b>	<b>239.937</b>	<b>60,72 %</b>
<b>CHARGES SOCIALES</b>				
6451000 Cotis. urssaf	25.044	6,14 %	28.405	7,18 %
6451010 Charges sociales ram	4.039	0,99 %	3.992	1,01 %
6451020 Charges sociales alsh	8.061	1,97 %	7.795	1,97 %
6452000 Mutuelle de france	2.351	0,57 %	2.548	0,64 %
6452010 Mutuelle de france ram	298	0,07 %	292	0,07 %
6453100 Malakof	11.087	2,72 %	13.325	3,37 %
6453200 Chorum	3.502	0,85 %	3.278	0,82 %
6457700 Indemnité de fin de carrière	2.000	0,49 %	5.000	1,26 %
6470000 Var charg soc s/congés payés	205	0,05 %	(1.660)	0,42 %
6471000 Forfait social s/intéressement	79	0,01 %	(97)	0,02 %
6475000 Médecine travail	1.086	0,26 %	913	0,23 %
6475010 Médecine du travail ram	68	0,01 %	57	0,01 %
6475020 Médecine du travail alsh	204	0,05 %	171	0,04 %
<b>TOTAL CHARGES SOCIALES</b>	<b>58.024</b>	<b>14,24 %</b>	<b>64.019</b>	<b>16,20 %</b>
<b>DOTATION AUX AMORT. SUR IMMOB.</b>				
6811100 Dot aux amort imm incorpor			189	0,04 %
6811200 Dotation aux amortissements	4.289	1,05 %	5.173	1,30 %
<b>TOTAL DOTATION AUX AMORT. SUR IMMOB.</b>	<b>4.289</b>	<b>1,05 %</b>	<b>5.362</b>	<b>1,35 %</b>

1708

# COMPTE DE RESULTAT

ASSOCIATION LOU MENAS

31 DECEMBRE 2019

**AUDIT CONSULTANT**  
 Commissaire aux Comptes

INTITULES	31/12/19	% C.A.	31/12/18	% C.A.
<b>AUTRES CHARGES</b>				
6520000 Mise a dispo locaux com com	18.000	4,41 %	17.154	4,34 %
6521000 Mise a dispo locaux mairie	1.500	0,36 %	1.500	0,37 %
6540000 Pertes irrecoverables	15		107	0,02 %
6580000 Charges div gest courante	6.617	1,62 %	9.025	2,28 %
6580010 Charges diverses ram	365	0,08 %	335	0,08 %
6580100 Charges courantes cotisation	268	0,06 %	914	0,23 %
6580110 Cotisations ram			44	0,01 %
6580120 Cotisations alsh			132	0,03 %
6581020 Autr.chg gest courante alsh			1.309	0,33 %
6582000 Differences de reglement	19		2	
<b>TOTAL AUTRES CHARGES</b>	<b>26.784</b>	<b>6,57 %</b>	<b>30.522</b>	<b>7,72 %</b>
<b>**TOTAL CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>440.156</b>	<b>108,08 %</b>	<b>431.893</b>	<b>109,31 %</b>
<b>*** RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>( 50)</b>	<b>0,01 %</b>	<b>( 3.382)</b>	<b>0,85 %</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
<b>PRODUITS FINANCIERS DE PARTIC.</b>				
7610000 Interets livret d epargne	606	0,14 %	609	0,15 %
7610010 Interets livret ram	38		38	
7610020 Interets livret alsh	114	0,02 %	120	0,03 %
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS DE PARTIC.</b>	<b>758</b>	<b>0,18 %</b>	<b>767</b>	<b>0,19 %</b>
<b>***TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>758</b>	<b>0,18 %</b>	<b>767</b>	<b>0,19 %</b>
<b>***RESULTAT FINANCIER</b>	<b>758</b>	<b>0,18 %</b>	<b>767</b>	<b>0,19 %</b>
<b>***RESULTAT CRT AVANT IMPOTS</b>	<b>708</b>	<b>0,17 %</b>	<b>( 2.615)</b>	<b>0,66 %</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
<b>PROD.EXC. / OPERATIONS GESTION</b>				
7718000 Produits except gestion			402	0,10 %
7718010 Produits except gest ram			800	0,20 %
7718100 Prod divers s/ ex anterieur	120	0,02 %	1.902	0,48 %
7718200 Prod excep s/ ex ant alsh	169	0,04 %		
<b>TOTAL PROD.EXC. / OPERATIONS GESTION</b>	<b>289</b>	<b>0,07 %</b>	<b>3.104</b>	<b>0,78 %</b>
<b>PROD.EXC. / OPERATIONS CAPITAL</b>				
7770000 Quote part subv invest.	337	0,08 %		
<b>***TOTAL PRODUITS EXCEPTION.</b>	<b>626</b>	<b>0,15 %</b>	<b>3.104</b>	<b>0,78 %</b>

1708

## COMPTES DE RESULTAT

ASSOCIATION LOU MENAS

31 DECEMBRE 2019

AUDIT CONSULTANT  
Commissaire aux Comptes

INTITULES	31/12/19	% C.A.	31/12/18	% C.A.
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
CHARGES EXC./OPER. DE GESTION <i>6711000 Charges except s/ex.ant.</i>	842	0,20 %	65	0,01 %
<b>***TOTAL CHARGES EXCEPTIONN.</b>	844	0,20 %	67	0,01 %
<b>***RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	(218)	0,05 %	3.037	0,76 %
<b>***TOTAL DES PRODUITS</b>	441.490	108,40 %	432.382	109,43 %
<b>***TOTAL DES CHARGES</b>	441.000	108,28 %	431.960	109,33 %
<b>***RESULTATS :</b>	490 EX	0,12 %	422 EX	0,10 %
<b>EXCEDENT . . . . .</b>	489.53			

1708

**ANNEXE**

ASSOCIATION LOU MENAS

31 DECEMBRE 2019



**PREAMBULE** :

l'exercice social du 01/01/19 au 31/12/19 a une durée de 12 mois.

total du bilan	:	318.350	euros
le résultat net comptable	:	6.538-	euros
le chiffre d'affaires	:	300.834	euros
l'effectif moyen est de	:	8	salariés

**AUDIT CONSULTANT**  
**Commissaire aux Comptes**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

- 1 - Règles et méthodes comptables
- 2 - Etat de l'actif immobilisé
- 3 - Etat des amortissements
- 5 - Etat des échéances des créances et des dettes
- 6-10 - Produits à recevoir
- 6-11 - Charges à payer
- 6-12 - Charges et produits constatés d'avance
- 8 - Engagements financiers



## 1 - Règles et méthodes comptables

~~AUDIT CONSULTANT  
Commissaire aux Comptes~~**Principes et conventions générales :**

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC n° 2018-01 du 20 avril 2018 relatif au PCG.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- respect des règles de prudence,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

**Informations relatives aux changements de méthodes :**

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté par rapport à l'exercice précédent

**Comptabilisation des actifs :**

Les actifs sont comptabilisés dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés au coût d'acquisition ;
- les actifs produits par l'entreprise sont comptabilisés à leur coût de production ;
- les actifs acquis à titre gratuit ainsi que les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus

Le coût de production comprend :

- le prix d'achat des matières consommées (y compris droits de douanes et taxes non récupérables)
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
- les charges indirectes de fabrication

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition ou de production pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

.../...

## 1 - Règles et méthodes comptables (suite)

**Immobilisations incorporelles :**

Les éléments de l'actif incorporel amortissables font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation ou de la durée de protection juridique.

- concessions, brevets, licences, marques	linéaire 2,00 ans
---	----------------------

**Immobilisations corporelles :**

Base amortissable :

Le montant amortissable d'un actif est égal à sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La base amortissable fiscale n'étant pas réduite de la valeur résiduelle, un amortissement dérogatoire est constaté pour conserver l'avantage fiscal lié à la base amortissable.

Amortissements

Le début de constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif.

Le plan d'amortissement est défini à la date d'entrée du bien à l'actif, il est révisable si les conditions d'utilisation changent.

L'entreprise a opté pour la mesure de simplification permettant d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage sans rechercher la durée réelle d'utilisation.

Durée d'amortissements

Biens non décomposés (durée d'usage - PME)	linéaire
- constructions et agencements	2,00 à 5,00 ans
- matériel et outillage	2,00 à 5,00 ans
- matériel de bureau et informatique	2,00 à 5,00 ans
- mobilier	3,00 à 5,00 ans

**Dépréciations des actifs immobilisés :**

Les dépréciations des actifs immobilisés sont constatées par l'entreprise à chaque clôture, dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

**Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties aux taux de change à la date de la clôture, les différences de change sont constatées au bilan dans le poste écart de conversion.

1708

**ANNEXE**

ASSOCIATION LOU MENAS

31 DECEMBRE 2019

**1 - Règles et méthodes comptables (suite)**
**AUDIT CONSULTANT**  
 Commissaire aux Comptes
**Valeurs mobilières :**

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur coût d'acquisition.  
 Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**2 - Etat de l'actif immobilisé**

Nature des immobilisations	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2.016			2.016
Terrains				
Constructions				
Installations techniques	16.092	15.326	3.935	27.483
Installations générales	74.888			74.888
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	20.545		3.594	16.951
Immobilisations financières				
<b>TOTAUX</b>	<b>113.541</b>	<b>15.326</b>	<b>7.529</b>	<b>121.338</b>

**3 - Etat des amortissements**

Nature des immobilisations	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2.016			2.016
Terrains				
Constructions				
Installations techniques	16.092	897	3.935	13.054
Installations générales	67.112	3.116		70.228
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	20.240	276	3.594	16.922
<b>TOTAUX</b>	<b>105.460</b>	<b>4.289</b>	<b>7.529</b>	<b>102.220</b>

1708

## ANNEXE

ASSOCIATION LOU MENAS

31 DECEMBRE 2019



## 5 - Etat des créances et des dettes

**AUDIT CONSULTANT**  
Commissaire aux Comptes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3.361	3.361	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat : impôts sur les bénéfices			
Etat : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat : divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	66.224	66.224	
Charges constatées d'avance	1.355	1.355	
<b>TOTAUX</b>	<b>70.940</b>	<b>70.940</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés	20.839	20.839		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13.189	13.189		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	5.445	5.445		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	7.434	7.434		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>46.907</b>	<b>46.907</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

1708

**ANNEXE**

ASSOCIATION LOU MENAS

31 DECEMBRE 2019

**6-10 - Produits à recevoir****AUDIT CONSULTANT**  
Commissaire aux Comptes**IMMOBILISATIONS FINANCIERES :**

- Créances rattachées à des participations .....
- Autres immobilisations financières .....

**CREANCES :**

- Créances clients et comptes rattachés ..... 66.224
- Autres ..... 66.224

**VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :****DISPONIBILITES :**

TOTAL : 66.224

**6-11 - Charges à payer**

- Produits des émissions de titres participatifs .....
- Emprunts obligataires convertibles .....
- Autres emprunts obligataires .....
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....
- Emprunts et dettes financières divers .....
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours .....
- Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés ..... 25.430
- Dettes fiscales et sociales ..... 7.434
- Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés ..... 7.434
- Autres dettes ..... 7.434

TOTAL : 32.864

**6-12 - Charges et produits constatées d'avance**

	<u>charges</u>	<u>produits</u>
- Charges/Produits d'exploitation .....	1.355	
- Charges/Produits financiers .....		
- Charges/Produits exceptionnels .....		
TOTAL :	1.355	

1708

**ANNEXE**

ASSOCIATION LOU MENAS

31 DECEMBRE 2019


 AUDIT CONSULTANT  
Commissaire aux Comptes
**8 - Engagements financiers****ENGAGEMENTS DONNES :**

- Effets escomptés non échus .....	
- Affacturage .....	
- Avals et cautions .....	
- Engagements en matière de pensions et retraites .....	
En 2018, l'association a souscrit un contrat d'indemnité de fin de carrière et de licenciement. Il a été versé 2000E en 2019 sur le contrat. L'indm. théorique de fin de carrière (départ à 62ans) s'élève à 56654E. Le montant brut à provisionner serait de 34986 auquel il faudrait ajouter les charges soc. & fisc. au 31/12/19	42.693
- Sûretés réelles consenties .....	
- Autres engagements donnés .....	
<b><u>TOTAL (1)</u></b>	<b>42.693</b>

(1) dont concernant

- . les dirigeants .....
- . les filiales .....
- . les participations .....
- . les autres entreprises liées. :